

# Crues du 30/31 mai 2016 et du 7/8 juin 2016

## Retour d'informations

### *Sous-Préfecture de Béthune*

21 juin 2016



# Crues du Douaisis et du Béthunois printemps 2016

## Principes de gestion du système Douai-Don-Cuinchy-Fontinettes

# Fonctionnement



# Crues du Douaisis et du Béthunois printemps 2016

**Crue du 30-31 mai 2016**

### Une phénomène concentré, rapide et intense:

- **Zone d'effet de la crue :**

- ↪ Pluie de fin d'après-midi du 30/05 jusqu'au milieu de la nuit du 31/5
- ↪ Scarpe, Bief Douai-Don-Cuinchy, Canal d'Aire, Lys touchés
- ↪ Delta de l'Aa et Escaut globalement épargnés

- **Intensité importante :**

- ↪ 45 mm relevés à Lille
- ↪ 76 mm relevés à Béthune
- ↪ 22 m<sup>3</sup>/s à Brebières le 31/05 à 4h45 (contre 8m<sup>3</sup>/s à 18h30, et 21,9 m<sup>3</sup>/s pour la crue de 2005)

### Un effet rapide sur les biefs

- **De l'anticipation ...**

- ↪ Dès lundi 30/5, suivi des alertes météo :
  - Alerte météo 15/30 prévue par Météo-France, bulletin de 13 h
  - Vigicrues / Alerte jaune sur Lawe-Clarence et Lys amont reçu à 16h
- ↪ Abaissement du bief Cuinchy-Fontinettes de 10 cm,
- ↪ Dégrillage du barrage de Don (en régie),
- ↪ Dégrillage des siphons du canal d'Aire,
  - surveillance en régie de 30 ouvrages dont 12 « sensibles »
  - dégrillage par société LEA mobilisée dès le lundi

### Un effet rapide sur les biefs

- ... une gestion hydraulique visant au transfert des débits le plus rapidement possible ...



Bief Douai-Don-Cuinchy :

- vers la Deûle au barrage de Don (jusque  $36 \text{ m}^3/\text{s}$ ),
- vers le nord à la vanne de Cuinchy (jusque  $10 \text{ m}^3/\text{s}$ ),
- vers la Scarpe au barrage de Fort-de-Scarpe (jusque  $7 \text{ m}^3/\text{s}$ )



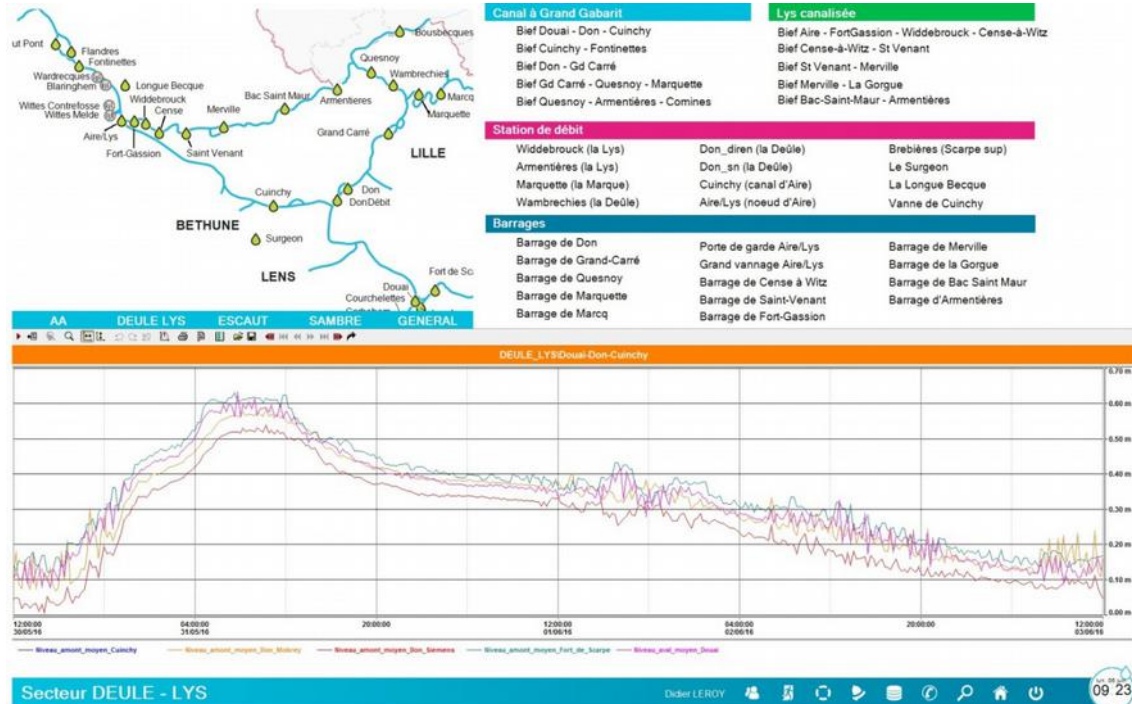
Bief Cuinchy-Fontinettes :

- Vers la Lys, sous contrainte du niveau haut à Saint-Venant
  - » à la porte de garde, aux grand vannage et aux vannes Tabac et Céramique au bassin d'Aire à Aire sur la Lys
  - » Au vannage de Fort-Gassion
- Vers le delta de l'AA, à la vanne régulatrice des Fontinettes ( $3 \text{ m}^3/\text{s}$ ) et par des « fausses bassinées »

# Crue du 30-31 mai 2016

- ... mais une montée des eaux rapide :

- ↳ Forte dégradation nocturne : Bulletin Météo France du 30/5 à 22h20 (reçu à le 31/5 à 00h20) portant de 15/30mm à 40/60mm les pluies moyennes du secteur Lys
- ↳ Douai-Don-Cuinchy : + 4 cm/h entre le début de soirée et le milieu de la nuit





### Effets sur les communes bord à voie d'eau

- **Sur le Douaisis :**

- ↳ Débordement du bief Douai-Don-Cuinchy dans le parc Vernier, à un point bas de la berge



### Effets sur les communes bord à voie d'eau

- **Sur le Béthunois**

- ↪ Béthune : Débordement de la Lawe (amont siphons), souhait de la ville de transférer une partie des eaux dans le bief Cuinchy-Fontinettes à partir du 31/5 début d'AM
- ↪ Remise en service de 2 cadres, installation de 2 pompes 300m<sup>3</sup>/h soit 600m<sup>3</sup>/h



- ↪ Beuvry : Pompages depuis la rigole de dessèchement vers le canal de Beuvry



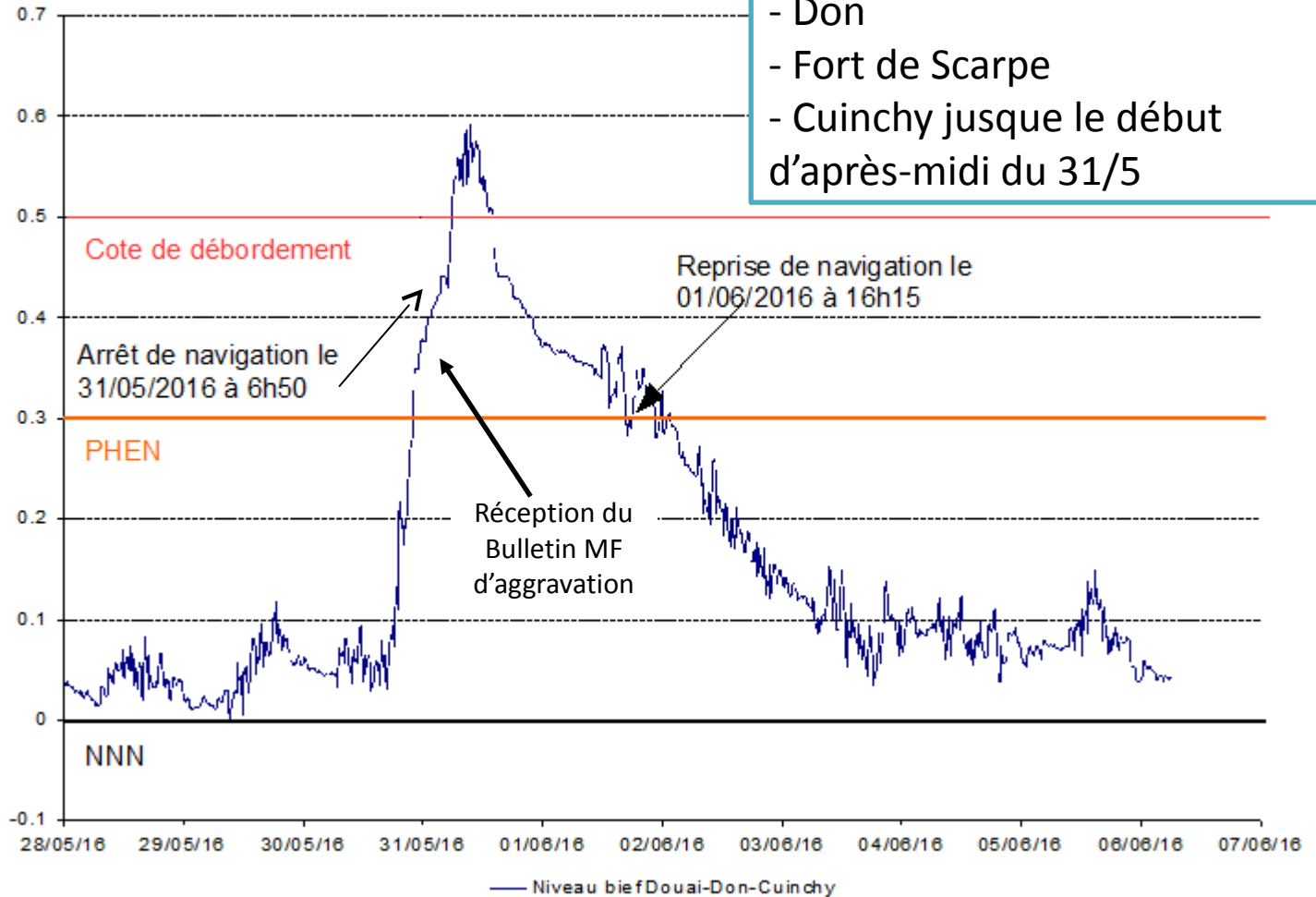
- ↪ Festubert : transfert d'eau par camions-citernes en amont de Cuinchy

# Crue du 30-31 mai 2016

## Douai-Don-Cuinchy

Gestion par :

- Don
- Fort de Scarpe
- Cuinchy jusque le début d'après-midi du 31/5

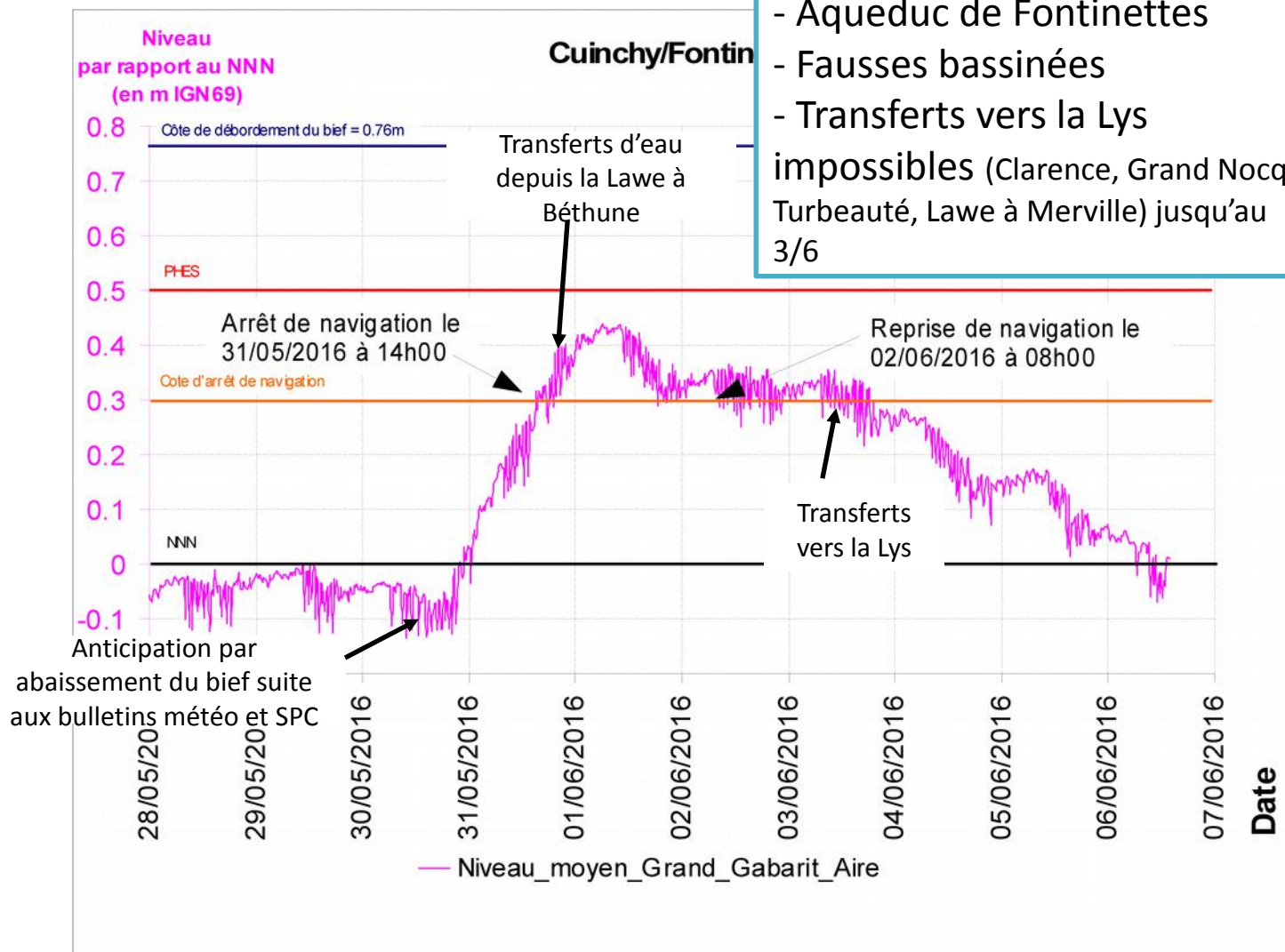


# Crue du 30-31 mai 2016

## Cuinchy-Fontinettes

Gestion par :

- Aqueduc de Fontinettes
- Fausses bassinées
- Transferts vers la Lys impossibles (Clarence, Grand Nocq, Turbeauté, Lawe à Merville) jusqu'au 3/6



### Une action de VNF constante sous astreinte

- **Gestion hydraulique :**
  - ↪ Astreinte GH pour le suivi à distance de l'évolution des niveaux d'eau
  - ↪ Astreintes locales pour des interventions sur le terrain : manœuvre de Fort-de-Scarpe, dégrillage de Don y compris de nuit, ...
- **Gestion de la navigation**
  - ↪ Arrêts de navigation (2 jours complets sur le grand gabarit, 6 jours sur le petit gabarit)
  - ↪ Près de 50 bateaux impactés
  - ↪ Organisation de la reprise avec extension des horaires d'ouverture nocturne

# Crues du Douaisis et du Béthunois printemps 2016

**Crue du 6/7 juin 2016**

## Crue du 6/7 juin 2016

### Une «deuxième couche» sur des sols saturés

- **Zone d'effet de la crue :**

- ↪ Orages fin d'après-midi /début de soirée du 6/06
- ↪ Un peu plus à l'est : Scarpe moyenne, Bief Douai-Don-Cuinchy, Canal d'Aire, Deûle, Canal de Lens.
- ↪ Delta de l'Aa et Escaut toujours relativement épargnés

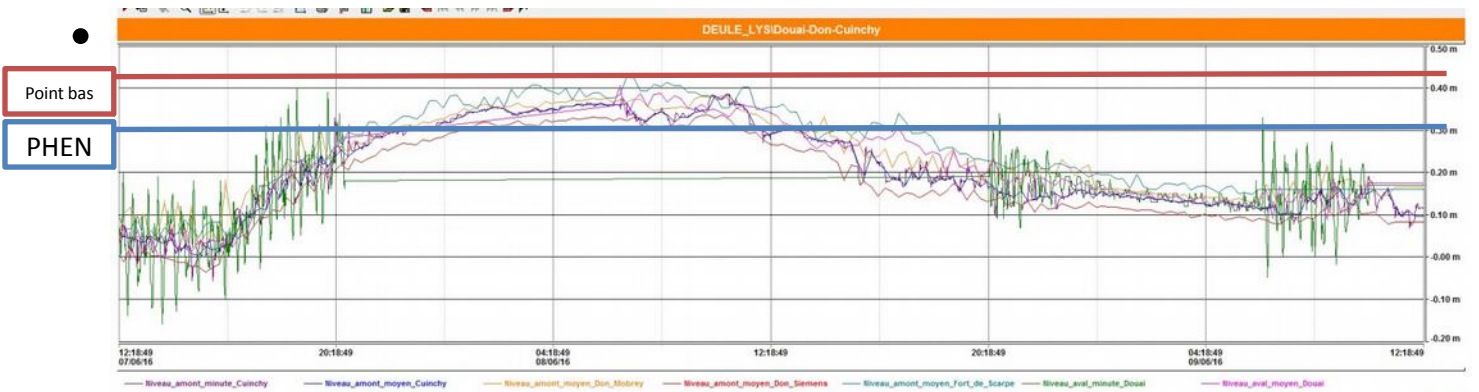
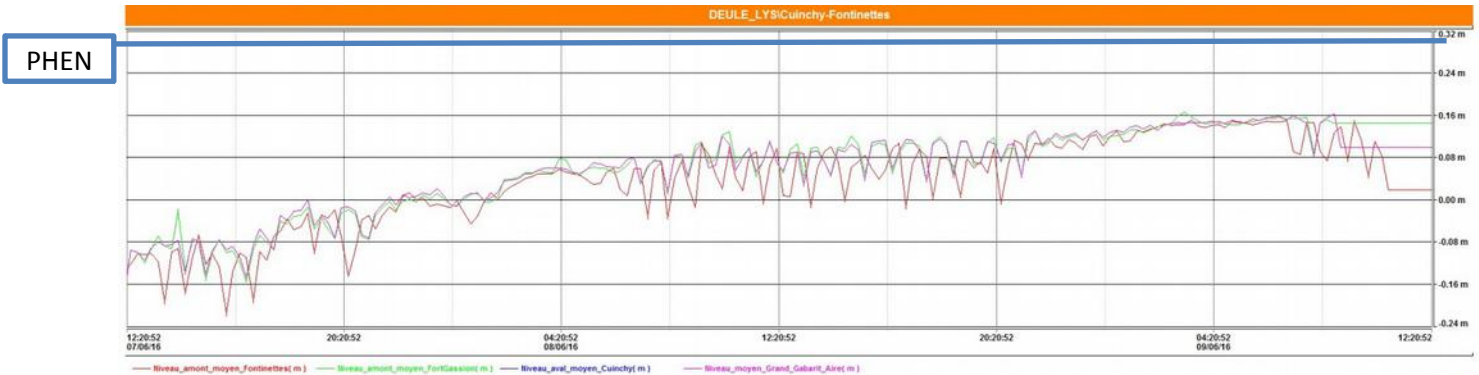
- **Intensité importante :**

- ↪ Débits plus faible sur la Scarpe Amont que le 31/5 (max 15m<sup>3</sup>/s, pas d'onde de crue significative à Douai)
- ↪ Arrivées plus importantes via la Souchez et le canal de Lens

### Mêmes mesures d'anticipation que le 30/5

## Effets sur les biefs

- **Limité sur Cuinchy-Fontinettes**





# Crues du Douaisis et du Béthunois printemps 2016

## Pistes d'action

# Accompagner la prise de compétence GEMAPI

- **Favoriser la structuration de la compétence sur les territoires**
  - ↪ Protection contre les crues ne relève pas de VNF mais inclus dans la compétence GEMAPI, à assurer par les EPCI au plus tard au 1/1/2018
  - ↪ VNF En interviendra, si nécessaire, en tant qu'expert de la gestion hydraulique dans toute instance mise en place à cet effet par l'Etat ou les collectivités territoriales,
  - ↪ VNF communiquera toute données utiles aux analyses : fonctionnement général du réseau, historiques de niveaux et de débits, ... permettant de définir les regroupements de collectivités hydrauliquement pertinents.

### Accompagner la prise de compétence GEMAPI

- **Contribuer aux actions engagées par les collectivités :**
  - Participer aux études lancées par les « entités Gemapiennes » (EPCI, EPTB, EPAGE ...)
  - Mettre en évidence l'importance de la contribution des territoires amont dans la réduction des apports hydriques, sédimentaires, en déchets verts ou divers, identifier les situations critiques
  - Le cas échéant, si les ouvrages de VNF doivent se voir conférer des fonctions de protection contre les crues, négocier avec les entités Gemapiennes les conventions prévues par art. L. 566-12-1-II code de l'environnement

### Actualiser et remettre en concertation, sous l'égide de l'Etat, les protocoles de gestion des eaux

- **Tirer les conséquences de la gestion opérationnelle de crise**
  - ↳ Tenir compte de la situation de la Lys à Merville en fonction de Lawe aval, de la Clarence, du Grand Nocq, du Turbeauté pour les transferts d'eau du grand gabarit
  - ↳ Examiner la situation des transferts par Fort-de-Scarpe
- **Y inclure, sous réserve de convention GEMAPI et d'autorisation loi sur l'eau, de nouveaux ouvrages:**
  - ↳ Pérennisation du déversoir de la Lawe ?
- **Communiquer sur ce protocole**

### Moderniser l'infrastructure et le système d'instrumentation

- ↪ Automatiser et télégérer le barrage de Fort-de-Scarpe
- ↪ Etudier des dégrilleurs automatiques
- ↪ Compléter la centralisation de l'enregistrement des données (Scarpe à l'aval de Fort-de-Scarpe),
- ↪ Développer le partage des données collectées

### Gérer les déchets avec les collectivités

- **Exemple de la Lawe**

- ↪ Des volumes de déchets importants, que VNF ne peut gérer, préjudiciables à l'écoulement dans les siphons.
- ↪ Mettre en place des conventions d'entretien avec les collectivités au-delà de l'entretien normal fait par VNF